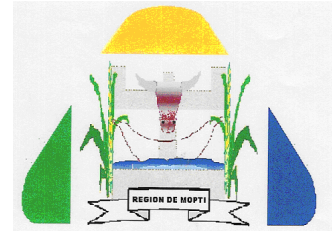




Université de Tours



IMACOF



Assemblée Régionale de Mopti

CHANEL BONCHE Sarah  
Stage de 10 semaines

## Formation des Pinassiers à Mopti



## Remerciements

Je remercie les personnes suivantes pour m'avoir accueillie et aidée durant ce stage :

- M Ba représentant de l'OMATHO à Mopti
- M Bagayoko Mady chargé d'étude et de projet dans la commune urbaine de Mopti
- M Ballo Issa président de l'association des agences de voyage à Mopti
- M Coulibaly Badie chargé d'étude et de projet à l'Assemblée Régionale de Mopti
- M Diawara Bandiougou chef de projet UNESCO Mali
- M Dolo Aboubacar étudiant DESS
- M Ferry Luc directeur de recherche IRD
- M Hardi Simon mission Val de Loire
- M Konta Sine président de l'association des pinassiers à Mopti
- Mme Larrue Corinne responsable de la formation IMACOF
- M Ortiz Xavier Volontaire du Progrès
- M Ouologuem Hamadou président de l'association des guides
- M Pin Benoit tuteur
- Mme Robert Emmanuelle chef de projet UNESCO France
- M Rodgé Vincent mission Val de Loire
- M Tapily Boubakary président de l'Assemblée Régionale de Mopti
- M Touré Bani coordinateur formation université de Bamako
- M Traoré secrétaire générale de l'association des pinassiers

## Sommaire

Résumé français .....	p2
Résumé anglais.....	p3
Introduction .....	p4
1. Contexte .....	p5
1.1. Présentation du Mali et du Delta intérieur du Niger.....	p5
1.2. Présentation de l'Assemblée Régionale de la coopération décentralisée, du Projet de l'UNESCO.....	p8
1.3. Le tourisme au Mali et dans la région de Mopti.....	p9
1.4. Le tourisme fluvial.....	p11
1.5. Le métier de pinassier.....	p13
2. Méthodologie .....	p14
2.1. Enquêtes de terrain.....	p14
2.2. Synthèse des formations déjà réalisées.....	p16
3. Résultats .....	p18
3.1. Résultats préliminaires.....	p18
3.2. Vers une formation continue.....	p25
Conclusion.....	p28
Bibliographie.....	p29
Tables des matières détaillées .....	p30
Liste des figures et des tableaux.....	p31
Annexes.....	p32

## Résumé

Le mali est une destination d'Afrique centrale de plus en plus prisée par les touristes et les agences de voyage. Autour de cette activité beaucoup de professions se sont développées (guides, pinassiers, vendeurs, restaurateurs...) parfois de façon anarchique ceux qui peut porter préjudice à la promotion du tourisme.

Pour ordonner l'activité touristique, le ministre de l'artisanat et du tourisme a décidé de mettre en place des formations pour les guides. Depuis l'instauration de la carte professionnelle en 2005, le métier de guide est respecté et valorisé. Cette mesure montre une volonté pour les autorités de faire évoluer positivement le tourisme. De la même manière il serait bon que le métier de pinassier soit reconnu au niveau législatif et bénéficie également de formation.

En effet dans le tourisme fluvial, ces deux protagonistes travaillent conjointement, mais il existe un réel conflit de responsabilité entre eux. L'instauration d'une formation reconnue par l'Etat permettrait de clarifier le rôle de chacun et d'offrir de meilleures prestations aux touristes.

## Abstract

The Mali is one of the destinations in Central Africa increasingly popular with tourists and travel agencies. Around this activity many professions have developed (guide, pinassier, sellers, restaurateurs..) sometimes in a anarchic way those that can cause harm in the promotion of tourism.

To order tourist activity, the minister of trade decided to set trainings up for the guides. Since the institution of the identity card, guide's job is admitted and promoted. This measure shows a will for the authorities to make evolve positively tourism .In the same way it would be good that the job of pinassier is admitted at legislative level and also benefits from training.

Indeed in fluvial tourism, these two protagonists works, jointly, but there is a real conflict of responsibility between them. The institution of training admitted by the State would allow to clarify the role of each and to give good benefits to the tourists.

## Introduction

Le Mali est un pays en voie de développement, l'un des moteurs de sa croissance est l'activité touristique. Depuis quelques années, le tourisme est en augmentation, et permet au pays de drainer des investissements, de créer des emplois et d'améliorer les infrastructures. Néanmoins, si cette activité n'est pas contrôlée, elle peut contribuer à l'accroissement des inégalités, à la destruction de l'environnement, à la perte du patrimoine et à la déstabilisation des cultures.

Pour éviter ces dégradations, il est indispensable que tous les acteurs du tourisme soient sensibilisés aux conséquences néfastes liées de cette activité et comprennent l'importance de la mise en place d'un tourisme durable. Cette étude porte sur le tourisme fluvial et plus particulièrement sur le métier de pinassier. L'objectif est de mieux comprendre les liens qu'ils entretiennent avec les autres partenaires touristiques afin de réaliser une formation qui répondent à leurs besoins.

Ce présent rapport se divise en trois grandes parties. Dans un premier temps, une présentation du contexte sera effectuée, puis la partie méthodologique expliquera la démarche suivie auprès des différents acteurs. Pour conclure, un état des lieux sur le fonctionnement actuel sera réalisé et permettra par la suite de proposer un modèle de formation.

# 1 Contexte

## 1.1. Présentation du Mali et du delta intérieur du Fleuve Niger

### 1.1.1. Le Mali

Le Mali est situé au Nord Ouest de l’Afrique (voir figure 1), il compte sept pays transfrontaliers (l’Algérie, la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée, la Côte d’Ivoire, le Burkina et le Niger). Sa superficie est de 1 240 000 km<sup>2</sup>, soit 2,2 fois la France. Le pays possède une population de 13 millions d’habitants avec une croissance économique de 2,8 %, sa capitale, Bamako compte 1 700 000 habitants. La tendance actuelle est à l’exode urbain. La langue officielle est le français mais la langue la plus parlée reste le bambara.



Figure 1: Localisation du mali

Source : Les Atlas de l’Afrique, Atlas du Mali (les Editions J.A.2001)

### 1.1.2. Le Delta Intérieur du Niger (DIN)

La Mali est traversé par le fleuve Niger. Il prend sa source en Guinée puis parcourt le Mali, le Niger, le Bénin pour finir par se déverser au Nigeria dans l’océan atlantique.

Il existe un delta intérieur qui concerne la zone de confluence du Niger et de son affluent le Bani, au centre du Mali (voir figure2). C’est une vaste plaine inondable située au milieu d’un paysage

sahélien, riche en ressources naturelles et présentant des écosystèmes variés (lacs, forêts inondables, bourgoutières) Il est orienté Sud-Ouest, Nord-Est et s'étend sur 425 km de long et 87 km de large. Il commence au niveau de la ville de Macina pour se terminer à Toubouctou. Sa superficie est de 4 119 500 ha.

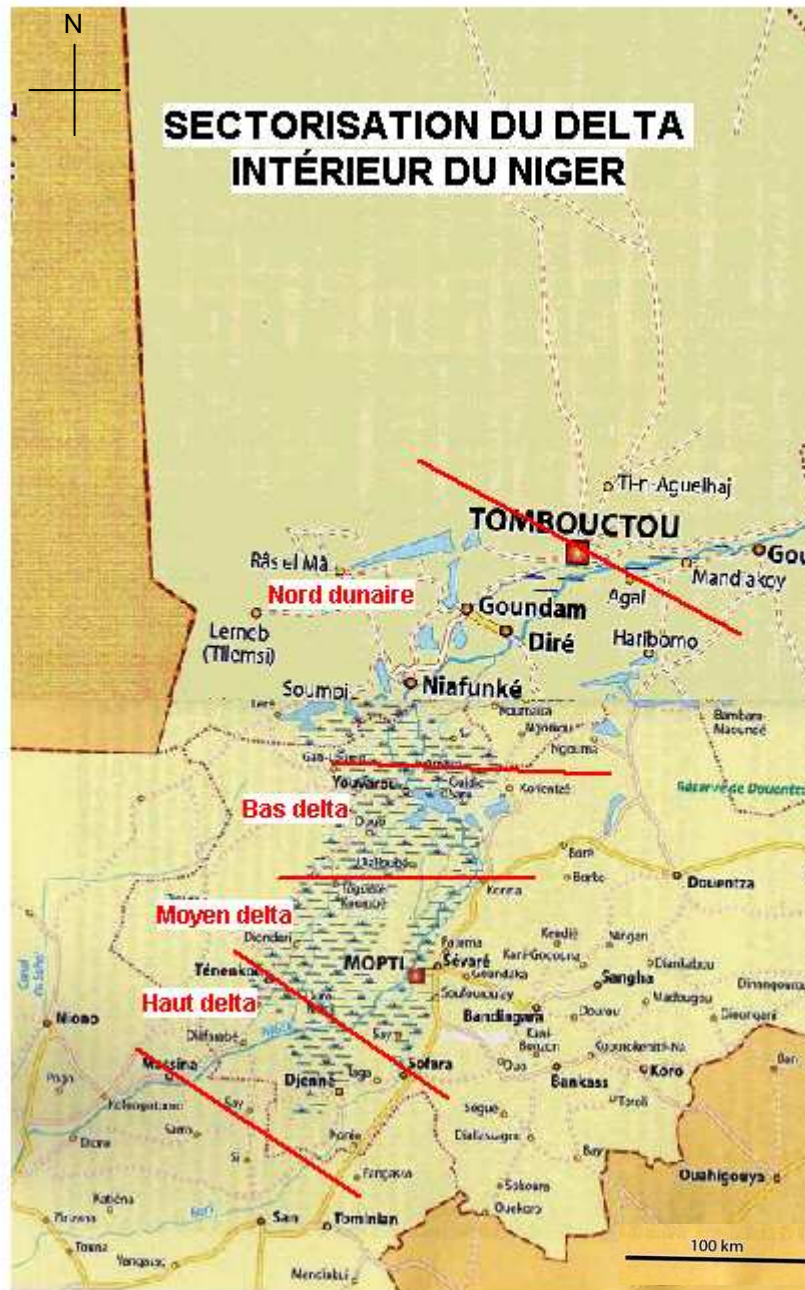


**Figure 2: Localisation du Delta Intérieur du Niger**  
Source : Ministère des affaires étrangères

Le Delta Intérieur Niger peut être divisé en quatre zones (voir figure3):

- le haut delta,
- le moyen delta,
- le bas delta,
- le nord dunaire ou l'erg de Niafunké.





**Figure 3: Sectorisation du delta intérieur**  
**Source : guide du petit futé et Chanel**

La pédologie, l'hydrologie et la morphologie sont les principaux critères qui permettent de différencier ces quatre zones.

Le haut delta est caractérisé par une aire irrégulièrement inondée par la crue, elle repose sur des alluvions anciens ou inondables. Quelques bras des fleuves suivant, Diaka, Bani, Souman Bani et Mayo Sogona s'écoulent dans cette aire.

Le moyen delta, comme son nom l'indique, est situé au cœur du delta entre le fleuve Niger et le fleuve Bani. Cette zone est la plus inondable, elle renferme des cours d'eau de capacités diverses (comme Mayo Kotia, Diarendé, Mayo Dembé) Dans cette zone est ancrée la ville de Mopti.

Le bas delta est caractérisé par de nombreux lacs (lacs Walado Debo, lac Debo et lac Korientzé). Sa délimitation correspond à un changement dans la nature de la pédologie. Les alluvions anciens font place peu à peu aux alluvions récents et éoliens.

Le nord dunaire est totalement recouvert par les alluvions récents et éoliens, ce qui offre une aire de cordons dunaires parallèles, dont les creux se remplissent à mesure que l'eau monte.

Cette diversité de milieux a permis de créer un écosystème très riche et constitue une des zones humides la plus grande d'Afrique. Elle offre un fort potentiel écologique tant d'un point de vue faunistique que floristique.

Cependant cette biodiversité est fragile, c'est la raison pour laquelle depuis 2004 l'ensemble du DIN (Delta Intérieur du Niger) a été classé site Ramsar, cette nouvelle zone englobe les trois sites déjà désignés en 1987 (Lac Hore-Séri, lac Walado Débo, lac débo). D'autres conventions ont été mises en place afin de conserver au mieux cette richesse (voir annexe1)

## 1.2. Présentation de l'assemblée régionale, de la coopération décentralisée, du projet « facilités eau » UNESCO.

Ce stage s'inscrit dans le projet « Niger-Loire : gouvernance et culture » anciennement appelée facilité eau de l'UNESCO. L'objectif de ce programme est de renforcer la gouvernance de l'eau dans les collectivités riveraines du fleuve Niger. Les activités sont ciblées sur quatre sites pilotes (Mopti, Bamako (district et Moribabougou), Djenné) et sont réparties en 5 composantes : Connaître /Organiser /Former/Expérimenter/Diffuser.

Beaucoup de partenaires participent à ce projet soit au Mali soit en France (Mission val de Loire, les collectivités territoriale, les universités, IRD...).

Dans le cas précis du stage sur la formation des pinassiers à Mopti, les partenaires sont pour la France, la Région Centre, l'Université de Tours et la mission Val de Loire et pour le Mali il s'agit de l'Assemblée Régionale de Mopti. Cette thématique s'inscrit dans la composante 3 « Former », qui vise à renforcer les institutions et les contenus de la formation à l'attention des collectivités territoriales (voir figure 4). Plus précisément il s'agit de soutenir les acteurs du développement de l'écotourisme afin de diversifier l'offre touristique régionale qui est concentrée aujourd'hui essentiellement sur le Pays Dogon et d'améliorer la qualité des prestations. Concrètement il s'agit d'apporter un soutien à l'activité touristique en formant les pinassiers, premiers acteurs du tourisme dans le Delta, afin qu'ils soient garant de la bonne découverte du Delta Intérieur du Niger en toute sécurité.

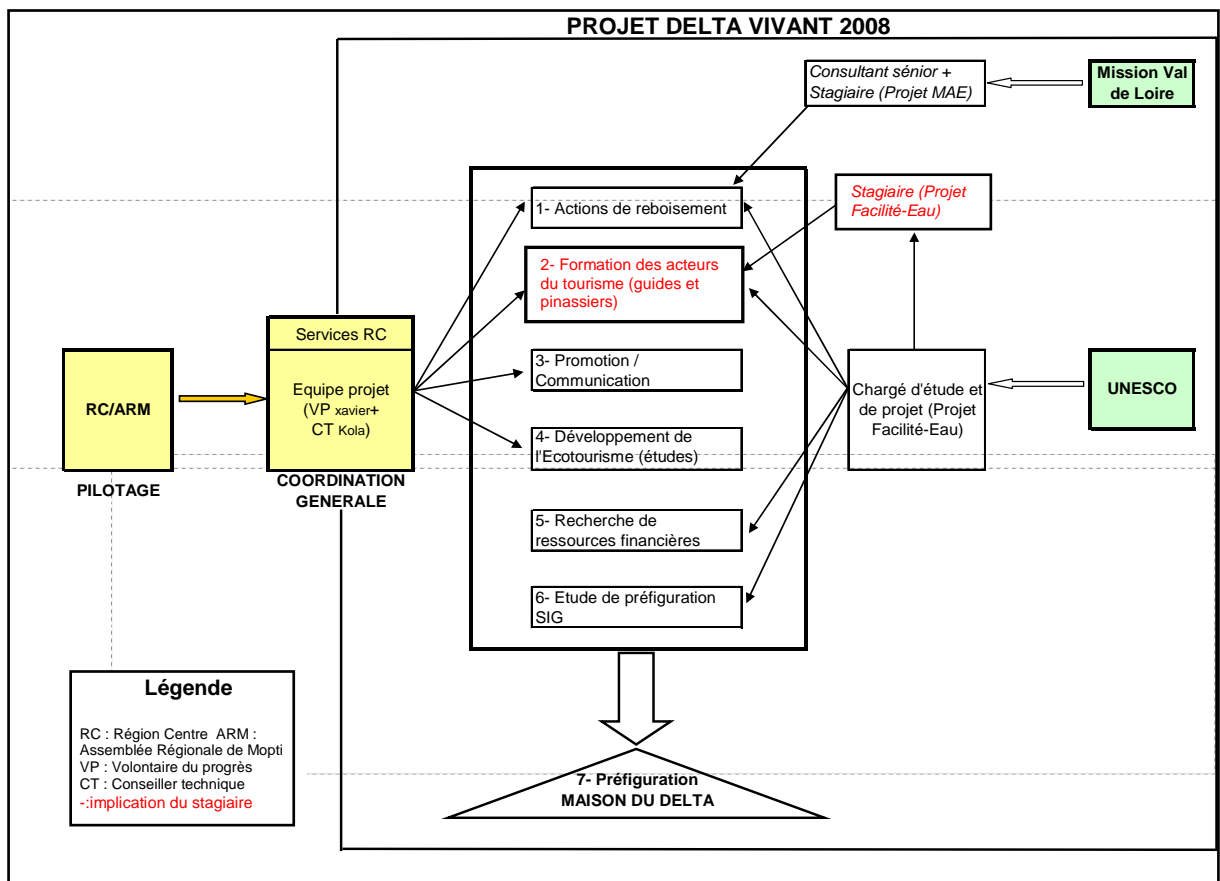


Figure 4: Présentation schématique du Projet Delta vivant 2008

### 1.3. Le tourisme au Mali et dans la région de Mopti

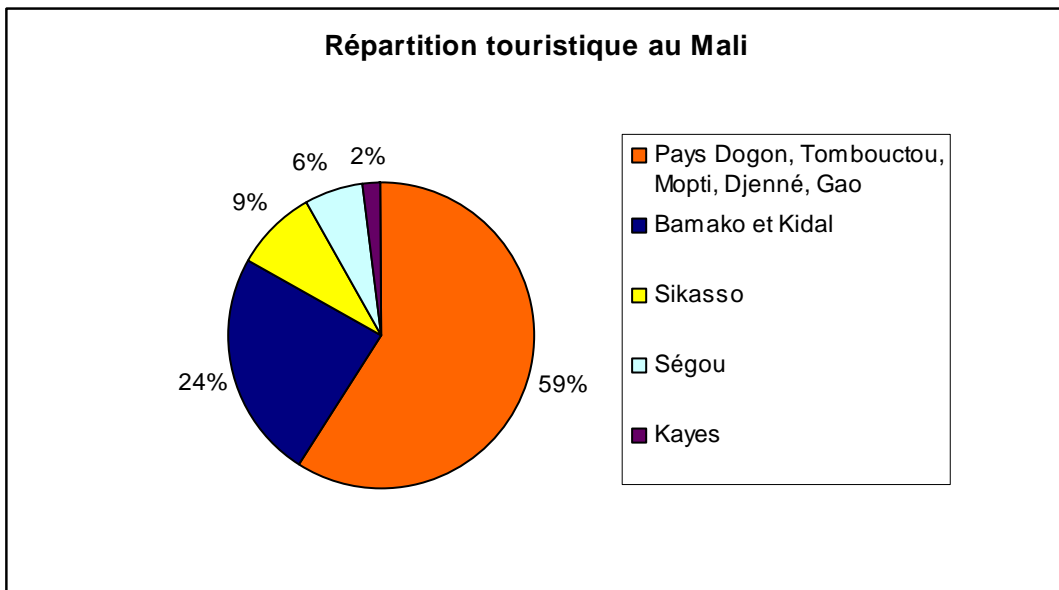
#### 1.3.1. Définition

« Un touriste est une personne qui effectue un voyage de plus de 24 heures en dehors de son lieu de résidence habituelle, pour des motifs autre que ceux d'y élire domicile et d'exercer un emploi rémunéré. » définition de la norme internationale.

Le tourisme désigne l'ensemble des problèmes techniques, culturels et financiers liés aux déplacements massifs des touristes. Pour que l'activité touristique soit durable, elle doit tenir compte d'une part de ses impacts sur l'environnement physique et socioculturel et d'autre part de son incidence sur l'amélioration effective de la qualité de vie des populations. Il existe un lien fort entre le tourisme et le progrès économique. C'est un outil pour lutter contre la pauvreté et promouvoir le développement durable.

### 1.3.2. Tourisme au Mali

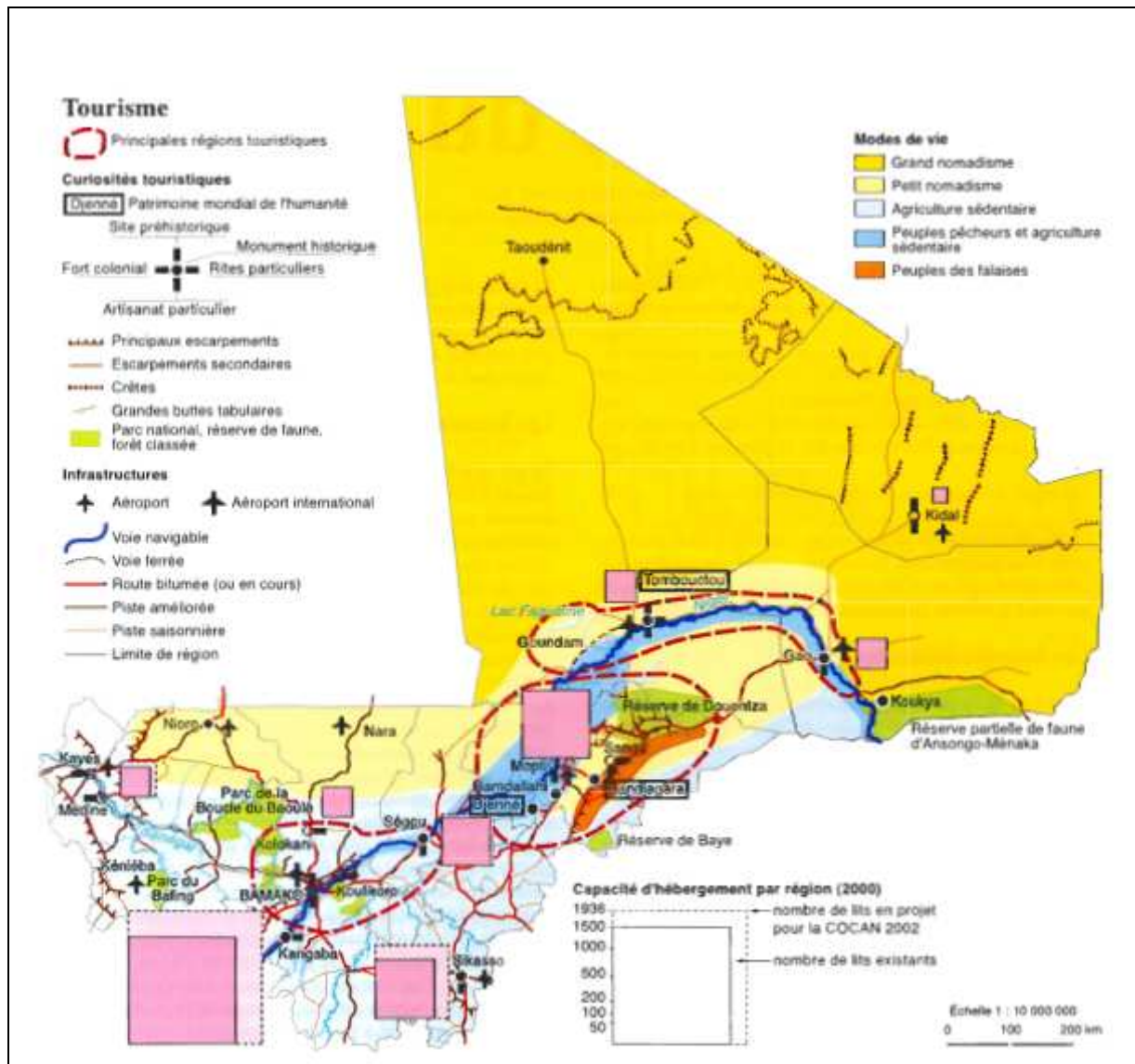
Depuis 1995, le nombre d'entrées au Mali est en plein essor, il comptait 37 000 entrées en 1992 contre 116 000 en 2006. La prévision pour 2009 est de 300 000 entrées (source : Office MALien du Tourisme et de l'HOTellerie, OMATHO). Cependant, il faut se méfier de ces chiffres car l'administration du tourisme rencontre de nombreuses difficultés pour collecter les statistiques. Nous pouvons observer sur le graphique ci-dessous (figure 5), que la majorité des touristes visitent le centre du pays. Cette répartition peut s'expliquer par la localisation des sites classés UNESCO. En effet, le pays possède 4 sites classés au patrimoine mondiale culturel : le pays Dogon, Djenné, Tombouctou et le tombeau des Askia à Gao. Ils sont situés dans la zone centrale du Mali.



**Figure 5: Répartition touristique au mali**  
Source : chiffre tirés du petit futé

D'après ce graphique, il existe deux grandes zones touristiques, la zone centrale (59%) et la région Bamakoise (24%). Cependant la zone centrale peut être divisée en deux sous localisations (voir figure6) :

- Le Delta intérieur et le pays Dogon,
- Tombouctou et sa région.



**Figure 6: Le tourisme au Mali**  
Source : Les Atlas de l'Afrique, Atlas du Mali (les Editions J.A.2001)

La région de Mopti est au centre du triangle touristique entre le pays Dogon, Tombouctou et Djenné. Mais la ville de Mopti représente souvent juste une halte d'une journée dans un parcours touristique d'une ou deux semaines. L'objectif est de développer le tourisme au niveau de Mopti à travers le potentiel du fleuve (croisières, visites des villages Bozo...).

#### 1.4. Le tourisme fluvial

Le tourisme fluvial est en augmentation depuis quelques années, il est très apprécié car il tranche nettement avec la réalité de la zone exondée. Le parcours le plus convoité est Mopti-Lac Débo ce qui s'explique par sa durée assez courte (3jours) et la possibilité de poursuivre la visite sur la boucle de Tombouctou. Le second trajet est Mopti-Tombouctou (voir détail figure 7), certains

voyageurs peuvent même aller jusqu'au Niger. D'autres touristes veulent naviguer jusqu'à Djenné pour voir la mosquée dans ce cas le parcours se fait sur l'affluent le Bani. Il existe aussi une demande pour des excursions très courtes à la journée ou à la demi journée pour se balader aux alentours de Mopti soit pour visiter les villages Bozo soit pour voir le coucher du soleil sur le Niger...

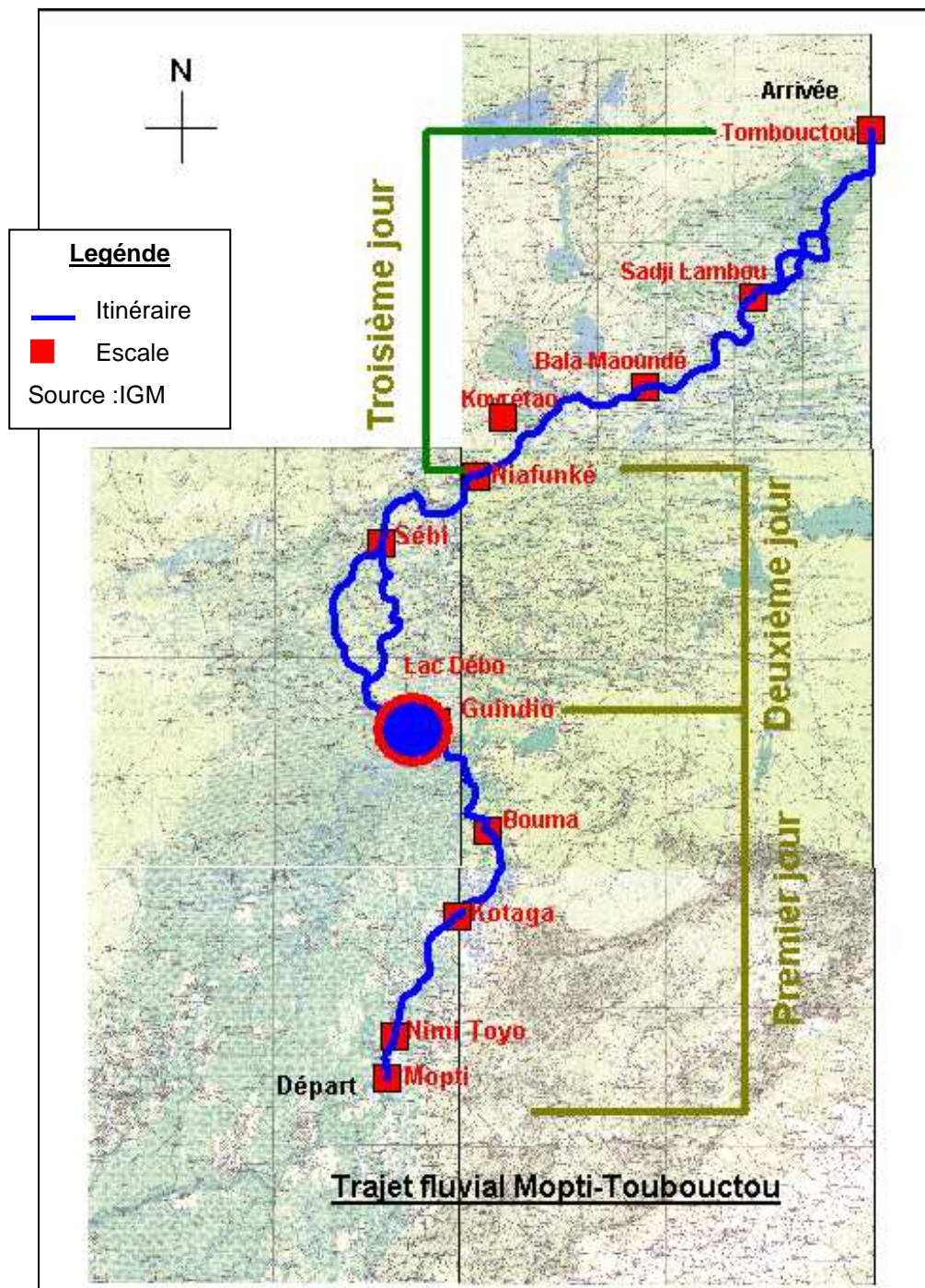


Figure 7: Itinéraire fluvial entre Mopti et Tombouctou  
Source : Carte IGM+CHANEL

## 1.5. Le métier de pinassier

### 1.5.1. La pinasse

Les pinasses sont des bateaux de 25 mètres de long et 2,7 de large fabriqués avec du bois de Cacédra (région de Kayes et Sikasso). La majorité sont confectionnées au chantier naval de Mopti, il faut environ trois tonnes de bois pour une pinasse et la durée de fabrication est d'un mois. Le prix est d'un million de francs CFA (environ 1500 euros).

Dans chaque pinasse il y a différents compartiments, à une extrémité se trouve l'essence à l'autre extrémité les aliments. Entre il y a des compartiments avec des bancs et au milieu un salon où tout le monde se retrouve pour manger. Tout autour du bateau, des planches sont installées pour permettre une meilleure mobilité.

### 1.5.2. L'équipage

A bord de la pinasse se trouvent les touristes qui peuvent être au nombre de quinze personnes. Ensuite il y a le Capitaine pinassier qui est en charge de la navigation, il est secondé par son aide pinassier qui lui utilise généralement la perche. Une personne appelée la mouche (qui correspond au mouss) est en charge du confort des touristes, il apporte l'eau, il est commissionné dans les villages, il rend des petits services.

Ensuite l'équipage peut être complété par un guide et une cuisinière.

### 1.5.3. Le déroulement

Le parcours est ponctué d'arrêts soit prévus à l'avance (visite de village) soit spontanés suivant ce qu'il y a à découvrir (apparition d'hippopotames, d'oiseaux, rencontre avec les pêcheurs..). La journée se déroule au fil du fleuve, l'arrêt pour le campement du soir se fait vers 17h.

## 2 Méthodologie

### 2.1. Enquête de terrain

Pour évaluer les besoins de formation pour les pinassiers il est nécessaire de prendre en compte les avis de tous les acteurs, les pinassiers qui sont les premiers concernés mais également tous les autres intervenants du domaine touristique.

La méthode retenue a été l'enquête de terrain soit sous forme de questionnaire soit sous forme d'entretien. Pour réaliser cette étude seuls les individus regroupés en association ou en coopération sont pris en compte mais beaucoup d'autres personnes exercent des activités touristiques individuellement (pinassier non membres de l'association, guide non reconnu...). Il est difficile d'estimer leurs nombres mais il est bien plus important que le nombre des membres des associations.

#### 2.1.1. Entretiens avec les pinassiers

#### **Présentation de l'Association des Pinassiers Touristique de Mopti( APTM)**

Elle a été créée le 4 août 2004 et regroupe aujourd'hui 120 membres (101 capitaines et aide pinassiers, et 19 cuisinières). Elle est dirigée par le président M Siné Konta. Les objectifs sont les suivants :

- Organiser les pinassiers du tourisme de la Venise du Mali.
- Défendre les intérêts de ses membres dans leur fonction.
- Encourager la promotion et l'épanouissement du tourisme.
- Faire découvrir aux touristes les charmes du fleuve Niger et du Bani en offrant un service de qualité.
- Assurer la sécurité et le confort aux touristes dans les différentes excursions sur le fleuve.

Les aboutissements de l'enquête sociologique sont de mieux comprendre le métier de pinassier, les liens entre les pinassiers et les autres acteurs et leurs attentes en termes de formations. Le questionnaire (annexe 2) traite de plusieurs thèmes : explication du métier, itinéraire touristique, problème d'usage du fleuve, besoin en formation... Il était destiné à des réponses individuelles, mais les pinassiers ont préféré répondre en association et ont refusé les questionnaires personnels. Lors de cette réunion il y avait 14 pinassiers, dont 9 font partie du bureau de l'association. Chaque question a été traduite en bambara pour une meilleure compréhension car pour eux il est difficile de tenir une longue conversation en français et de bien comprendre le sens de la demande. Toutes les interrogations ont fait place à une discussion avant le



report de la réponse. Quinze jours après cet entretien nous avons souhaité les rencontrer de nouveau pour clarifier certains points et répondre à de nouvelles requêtes (Annexe3).

#### 2.1.2. Entretien avec les autres acteurs

Avec les autres acteurs du tourisme, la méthode retenue est l'entretien. L'objectif est de mettre en place une relation de confiance avec les interlocuteurs avant de poser les questions qui nous intéressent.

#### **Association des guides de Mopti :**

Il est indispensable d'écouter leur point de vue, car il existe un conflit de responsabilité entre les guides et les pinassiers.

L'association a été créée en 1994, elle recense 62 membres sur la zone de Mopti –Sévaré. Au début de sa création l'association a bien fonctionné mais depuis la mise en place de la carte professionnelle (2005), les guides sont devenus individualistes et se désintéressent de l'association. Il y a un réel problème d'organisation et de compréhension au sein de l'association. La rencontre avec le président M Hamadou OUOLOGUEM a eu lieu le 3 juillet dans les bureaux de l'agence Travel voyage, il nous a présenté l'association et son point de vue sur la collaboration avec les pinassiers.

#### **OMATHO:**Office malien du tourisme et de l'hôtellerie :

C'est un établissement Public à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. L'antenne de Mopti a été installée en 1998, sa mission est l'élaboration des éléments de la politique du gouvernement en matière de tourisme et de l'hôtellerie et d'en assurer la mise en œuvre. Concernant le domaine du tourisme fluvial, elle fait le lien entre tous les acteurs (pinassier, guide, agence de voyage).

#### **Association des Agences de voyage**

L'association des agences de voyage a été créée en 1998. Elle compte 11 agences avec deux membres dans chaque soit au total 22 membres. Ces agences sont réparties sur Mopti et Sévaré. Elles proposent des excursions fluviales donc il est important de comprendre comment elles fonctionnent avec les pinassiers et quels peuvent être les problèmes rencontrés et les besoins en formations.

## 2.2. Synthèse des formations déjà réalisées

Une seule formation a été effectuée auprès des pinassiers, elle a été mise en place en mars 2007, dans le cadre du programme ST EP de l'organisation mondiale du tourisme (OMT) et du ministère de l'artisanat et du tourisme. L'objectif est de promouvoir le développement durable du tourisme et contribuer à la lutte contre la pauvreté au Mali.

Ce programme comporte trois composantes :

- Formation des capitaines, guides et cuisiniers de pinasses de Mopti (Région de Mopti).
- Protection des femmes artisanes de Djenné (Région de Mopti).
- Séminaire de sensibilisation sur l'écotourisme dans le Mandé à Siby (Région de Koulikoro).

Seul le premier point « formation des pinassiers » est détaillé dans cette partie.

La formation s'est étalée sur 4 jours de 8h00 à 18h00 du mardi 13 au vendredi 16 mars 2007 dans la mairie de la commune urbaine de Mopti. Les cours théoriques sont dispensés la matinée, l'après midi est consacré au cours pratiques (terrain ou exercices réels).

53 personnes ont bénéficié de cette formation.

Six Modules ont été dispensés au cours de cette formation :

**-Sécurité fluviale :** ce module permet d'expliquer et de mettre en place des dispositifs pour limiter les risques liés au manque de sécurité, lister les personnes embarquant sur la pinasse, vérification des pinasses (états physiques, feux de signalisation, nombre des place..). Une liste de recommandation est donnée aux pinassiers (voir annexe 4)

**-Hygiène alimentaire :** une définition de certains termes est réalisée (hygiène, salubrité, pollution, nuisance, aliment avarié, produit périmé.), puis une explication des maladies qui peuvent être liées à un manque d'hygiène enfin des recommandations pratiques sont énoncées (stockage, conservation, manutention, contrôle des denrées alimentaire en général..).

**-Secourisme et lutte contre l'incendie :** des explications sont données pour connaître la conduite à tenir face à un incendie, les élèves réalisent ensuite des exercices pratiques. Pour le volet secourisme, ils apprennent les premiers gestes de survie et les mettent également en pratique (victime inconsciente, arrêt cardio respiratoire, méthode de compression...).

**-Formation en histoire et géographie de Mopti et sa région :** des cours sont donnés sur l'histoire de Mopti (culture, histoire des différentes ethnies..) et sur sa géographie (localisation, hydrologie).

**-Technique de guidage :** ce module définit le tourisme et plus particulièrement le métier de guide, il explique le comportement à avoir (présentation, élocution..) et les fonctions qu'il exerce (politique, technique, culturel, commerciale).

**-Ecotourisme :** une définition générale de l'écotourisme est donnée puis plus précisément, une explication de l'écotourisme dans la région du delta du Niger est présentée (géographique, démographique, potentiel touristique..). Ensuite les différents habitats naturels qui se retrouvent dans la région ont été exposés.

<b>Modules</b>	<b>Prestataires</b>	<b>Thèmes abordés</b>
<b>Sécurité fluviale</b>	Brigade fluviale de la Gendarmerie	-vérification du matériel -liste de recommandation
<b>Hygiène alimentaire</b>	Docteur DICKO Fatimata SANANKOUA, Spécialiste en Hygiène alimentaire	-définition des termes -explications des maladies -recommandations
<b>Secourisme et lutte contre l'incendie</b>	Protection Civile à la Direction Régionale de la Protection Civile de Mopti avec M HAMADA L. YATTARA, Sous Lieutenant	-explication du comportement du feu -apprendre à éteindre les incendies -cours sur les premiers gestes de secours
<b>Formation en histoire et géographie de Mopti et sa région</b>	Professeur FADJAMA DEMBELE d'Histoire - Géographie au Lycée Hamadoun DICKO de Sévaré (Mopti)	-histoire et géographie de Mopti
<b>Technique de guidage</b>	MONSIEUR AMADOU SOW, Spécialiste de tourisme	-définition du tourisme et de guide -explication sur le comportement à tenir face à des touristes
<b>Ecotourisme</b>	M BAKARY KONE : Gestionnaire des zones humides, Coordinateur de Wetlands International : Bureau du Mali (Mopti)	-définition de l'écotourisme -écotourisme dans le delta -notion habitats naturels

**Tableau 1: Synthèse des modules de la formation**

Une seconde formation était en projet et devait avoir lieu en juillet 2008. Elle était organisée et financée par l'assemblée régionale en collaboration avec la région centre et l'organisme Wetland. Elle a été annulée suite à des différends financiers entre les pinassiers et les organisateurs. En effet, la discussion autour du montant des perdiems n'a pas abouti, les pinassiers ne veulent pas participer à la formation si le montant des indemnités n'est pas assez élevé.

## 3 Résultats

### 3.1. Résultats préliminaires

#### 3.1.1. Résultats des enquêtes des pinassiers (voir annexes2-3)

##### **-le fonctionnement**

Le pinassier travaille généralement en collaboration avec les agences de voyage et les guides. Pour que les trajets touristiques se déroulent dans de bonnes conditions, il est nécessaire de clarifier certains points avant le départ. Il faut discuter du prix, des horaires à respecter, des sites visités etc.... Il est fréquent que les agences de voyage ou les guides proposent des parcours qui sont par la suite modifiés suivant les conditions climatiques (qui freinent la vitesse), ou les dangers du fleuve (modification de l'emplacement du bivouac)... Il est nécessaire de réaliser un contrat de prestation pour éviter tout litige avec le client et également avec le guide, pour préciser le détail de l'accord (itinéraire, durée, village visités..) mais aussi tout ce qui est compris dans la tarification (essence, alimentation, eau, taxe de village...).

##### **-les problèmes**

Il existe trois problèmes majeurs au bon fonctionnement de l'activité touristique fluviale. Dans un premier temps, il apparaît une concurrence de masse entre les pinassiers de l'association mais surtout avec les « faux pinassiers » qui font chuter les prix et qui au final offrent des prestations ne correspondant pas à la demande initiale. En effet pour rentrer dans leur frais, ils achètent moins d'essence et donc soit le trajet n'est pas respecté soit ils sont en retard sur leur planning (pour moins consommer ils réduisent la vitesse de la croisière). Au sein même de l'association, certains membres ne respectent pas les prix fixés pour obtenir plus de clients. Ils ne comprennent pas les règles imposées par l'association, qui pourtant leurs seraient profitable à long terme, mais pensent simplement aux bénéfices immédiats sans prendre en compte les effets néfastes que cela peut engendrer.

Le second problème concerne les autres usagers du fleuve, il existe beaucoup d'activités autour du fleuve (pêcheurs, transporteurs, teinturières, lessive..) qui peuvent entraîner des petits conflits (filets de pêches qui se mêlent à l'hélice, emplacements au niveau du port..).

Le dernier problème réside dans la définition de la place du pinassier et celui du guide. En effet il n'existe aucune loi qui explique le rôle ou les compétences du pinassier. Au niveau

législatif, le pinassier n'existe pas dans le domaine touristique contrairement au guide. Il se pose donc une rivalité sur la pinasse. Les pinassiers revendiquent leur connaissance du fleuve, et souhaiteraient avoir le rôle de « guide-pinassier » et non pas juste le rôle de conducteur de pinasse.

Trois problèmes : la concurrence entre pinassier, les autres usagers du fleuve, et la définition du rôle de pinassier

### **-les besoins**

Les pinassiers sont demandeurs pour participer aux formations. Ils sont conscients qu'une seule formation ne suffit pas pour assimiler tout le contenu des modules, et souhaitent avoir de nouvelles formations qui comporteraient les mêmes modules (sécurité, secourisme, technique de guidage..). Ils aimeraient également avoir des cours du soir sur l'alphabétisation car seulement 3 personnes sur les 120 sont allées à l'école, les autres se débrouillent à l'oral mais ont souvent des difficultés de compréhension avec les touristes. Ils voudraient aussi que les cuisinières aient leur propre formation sur l'hygiène alimentaire.

#### 3.1.2. Résultats des enquêtes des autres acteurs

Les entretiens avec l'association des guides et ceux des agences de voyage confirment le fonctionnement de l'organisation avant le départ et l'importance de bien clarifier et noter tous les points du voyage. En générale les agences de voyage possèdent leurs propres pinasses et travaillent toujours avec la même équipe (pinassier, guide, cuisinière), il n'y a pas de conflits de responsabilité chacun connaît son rôle, le pinassier s'occupe de toute la logistique (essence, alimentation, nécessaire de campement...) et le guide s'occupe des clients (confort, visite, commentaire..). Cependant les agences louent aussi des pinasses aux touristes, ensuite c'est à eux d'organiser leurs voyages avec le guide et le pinassier suivant leurs souhaits. Avec cette formule, il peut il avoir des conflits de responsabilité et le client peut ressentir le malaise qu'il y a entre le guide et le capitaine.

Le point noir de la collaboration entre les agences et les pinassiers se situe au niveau de la ponctualité. Bien souvent les impératifs de temps ne sont pas respectés et entraînent des retards sur la suite du parcours des clients.

Les guides comme les agences de voyage pensent que des formations sont nécessaires pour les pinassiers, de leur point de vue, la priorité doit être donnée à la sécurité, au secourisme et à l'hygiène alimentaire. Ensuite, ils souhaiteraient que les pinassiers apprennent à parler bien français

et connaissent le comportement à avoir avec les touristes. Des modules de base en mécanique seraient également nécessaires pour intervenir sur les pannes de moteurs récurrentes.

OMATHO représente le lien entre les pinassiers, les guides, les agences et les touristes. C'est l'acteur le plus neutre pour évaluer les problèmes entre les différents partenaires. Pour eux, l'importance des formations tant pour les guides que pour les pinassiers est indiscutable. Il est essentiel que ces formations soient régulières pour maintenir les connaissances acquises. Pour le moment, il est trop tôt pour évaluer les bénéfices de la formation de pinassiers, il est nécessaire de réaliser d'autres formations avant de créer un questionnaire de satisfaction auprès de clients. Cependant il est rare que les touristes viennent se plaindre de leurs parcours fluvial.

Sur la question de la définition des rôles du pinassier et du guide, l'OMATHO propose deux orientations possibles :

-Le pinassier est un agent d'exploitation du fleuve, il est responsable de la navigation et le guide est responsable des clients, il gère la visite et les commentaires.

-Le pinassier est dit « guide-pinassier », il en charge de la navigation mais également des clients, le guide est simplement là pour ajouter des compléments sur les commentaires ou bien dans le cas de clients étrangers, pour traduire les paroles.

Le choix de l'une des deux orientations devrait être clarifié dans des textes réglementaires, pour que chacun puisse comprendre la limite de ses responsabilités et de ses obligations.

L'OMATHO, dans le cadre de la réalisation de schéma directeur du tourisme dans la région de Mopti, procède à des questionnaires individuels auprès des pinassiers, les thèmes abordés sont similaires aux nôtres, cependant ils ont ajouté toute une partie financière. Il serait intéressant de comparer ces résultats qui seront disponibles dans six mois.

Avis	Pinassier	Guide	OMATHO	Agence de voyage
Définition du rôle de pinassier et de guide	<p>-le pinassier est un capitaine mais également un guide à part entière, il est « guide-pinassier »</p> <p>-le guide sert de traducteur, et préside les visites dans les villages</p>	<p>-le pinassier s'occupe de la logistique (pinasse, temps entre les différentes étapes, lieu de campement..)</p> <p>-Le guide lui s'occupe des touristes, des explications et des visites</p>	<p>Deux points de vue :</p> <p>Soit le pinassier s'occupe de la logistique seulement et le guide des clients</p> <p>Soit le pinassier a le rôle de « guide-pinassier » et le guide est là juste pour apporter des informations supplémentaires</p>	<p>-le pinassier s'occupe de la logistique (pinasse, temps entre les différentes étapes, lieu de campement..)</p> <p>-Le guide s'occupe des touristes, des explications et des visites</p>
Modules	<p>-Alphabétisation</p> <p>-Sécurité fluviale</p> <p>-Secourisme</p> <p>-Technique de guidage</p> <p>-Formation en histoire et géographie</p> <p>-Ecotourisme</p> <p>-Hygiène alimentaire</p> <p>-Législation</p>	<p>-Alphabétisation</p> <p>-Sécurité fluviale</p> <p>-Secourisme</p> <p>-Technique de guidage</p> <p>-Mécanique</p> <p>-Hygiène alimentaire</p>	<p>-Alphabétisation</p> <p>-Sécurité fluviale</p> <p>-Secourisme</p> <p>-Technique de guidage</p> <p>-Formation en histoire et géographie</p> <p>-Ecotourisme</p> <p>-Hygiène alimentaire</p> <p>-Législation</p> <p>-Mécanique</p>	<p>-Alphabétisation</p> <p>-Sécurité fluviale</p> <p>-Secourisme</p> <p>-Technique de guidage</p> <p>-Formation en histoire et géographie</p> <p>-Ecotourisme</p> <p>-Hygiène alimentaire</p> <p>-Législation</p> <p>-Cours de langue (anglais espagnol)</p>

Tableau 2: Synthèse des avis divergents

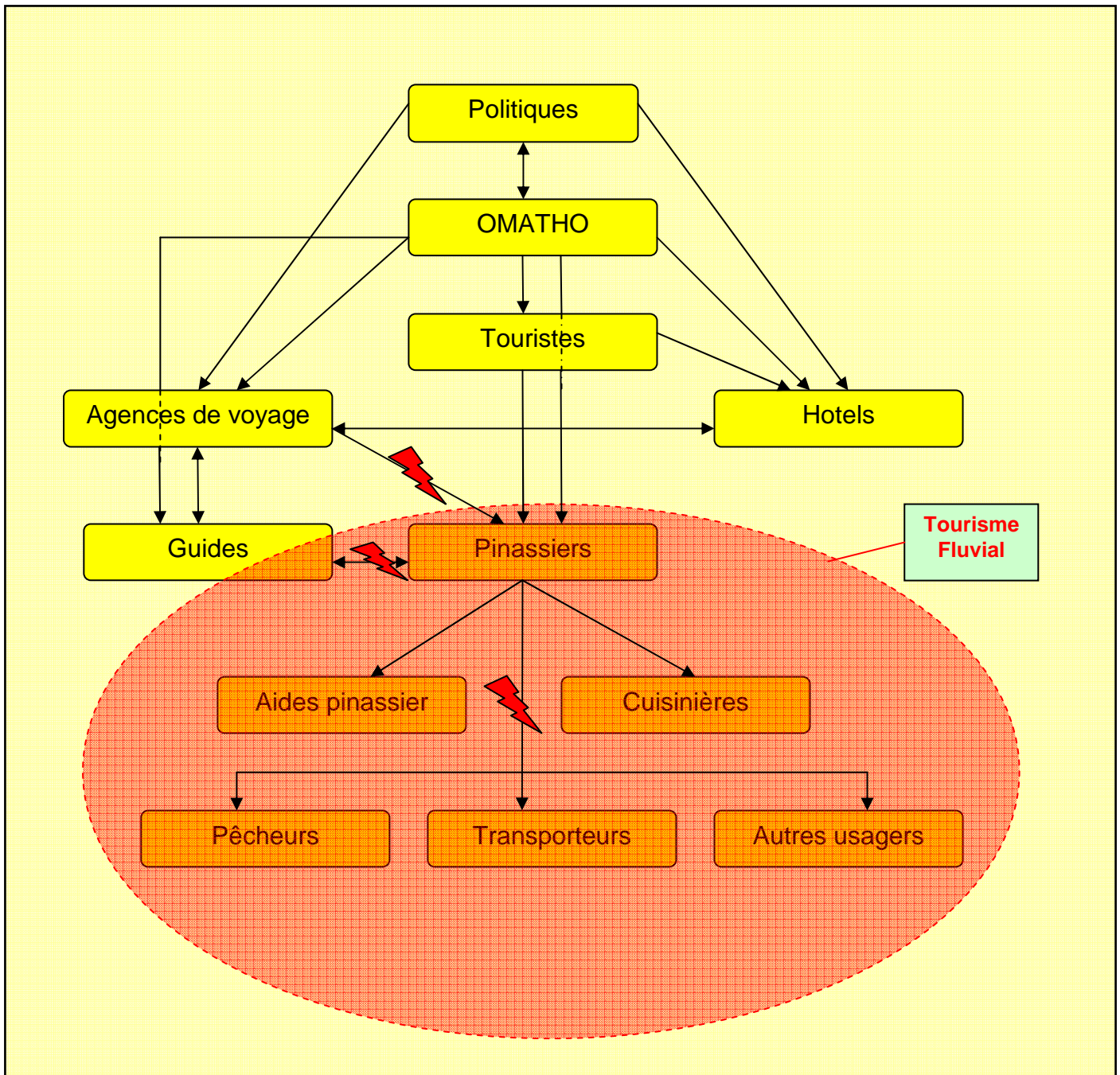


Figure 8: Schéma récapitulatif des différents acteurs lié au tourisme à Mopti

Explication du schéma récapitulatif

**Les politiques** : ce terme englobe les municipalités, mais également les députés (qui sont élus) et les autorités déconcentrées (qui sont nommées). Leurs rôles, dans le domaine touristique consistent à réaliser la promotion du pays, ils ont également en charge la gestion des sites touristiques et l'application des lois. Ils donnent les grandes orientations à avoir pour les acteurs des échelons inférieurs.



**OMATHO** : EPA qui coordonne l'activité touristique au niveau de Mopti, il sert d'intermédiaire entre tous les acteurs du tourisme (hôtel, agence de voyage, guide, pinassier, touristes).

**Touristes** : ce sont les bénéficiaires des services touristiques (hôtel, agence de voyage..). Ils ont le choix de faire un contrat de prestation auprès des agences de voyage ou bien directement auprès des guides et/ou des pinassiers.

**Agences de voyage** : elles créent le lien entre les touristes et les différents prestataires soit le guide soit le pinassier soit les deux. Cependant il peut y avoir des litiges dans le contrat passé entre les pinassiers et les agences lorsque certains points ne sont clarifiés (souvent les itinéraires ne sont pas respectés en terme de temps mais il existe aussi un problème d'ordre financier).

**Hotels** : ils servent d'hébergement pour les touristes sur Mopti mais également tout au long de l'itinéraire, ils travaillent en lien avec les agences par l'intermédiaire du guide.

**Guides** : c'est l'intermédiaire entre les agences et les touristes, ils réalisent les prestations touristiques. Ils ont à leurs charges le bon déroulement du séjour (présentation des sites, responsabilité du parcours, sécurité des clients).

**Pinnassiers** : ils peuvent avoir deux rôles : un rôle de pinassier transporteur ou bien un rôle de guide pinassier.

Le problème entre guide et pinassier réside dans la définition du rôle de chacun, et la place de chacun sur la pinasse.

Lorsqu'il n'y pas d'agence il peut y avoir des problèmes dans les clauses des contrats (la définitions des itinéraires et le prix).

**Les aides pinassiers et les cuisinières** font partie de l'équipage, ils aident le capitaine ainsi que les touristes.

**Les pêcheurs, les transporteurs ainsi que d'autres usagers** ne font pas partis du tourisme fluvial en lui-même, mais ils travaillent dans le fleuve, ils sont donc une source d'intérêt pour le tourisme mais peuvent également être une source de problème. En effet il peut y avoir des difficultés avec les pêcheurs car ils utilisent les mêmes zones dans le fleuve et se gênent mutuellement (filet). Pour

les autres usagers (lieu de lessive, de toilette, poterie, teinturerie.) le problème majeur concerne les emplacements, chacun veut s'approprié le fleuve.

### 3.1.3. Tableau atout faiblesse de la formation

Face aux mauvaises prestations des guides et à l'enregistrement des plaintes (vol, agression, insulte) le Ministère de l'Artisanat et du Tourisme et l'OMATHO ont décidé en 2005 d'organiser cette profession. Ils ont sélectionné les meilleurs guides à l'aide d'un test. Seuls ces derniers ont le droit désormais d'exercer leur profession et sont titulaires d'une carte et d'un badge professionnel et officiel. Pour améliorer d'avantage leur prestation, ils bénéficient régulièrement de formation.

La profession de pinassier au niveau national n'est pas du tout organisée. La seule association créée est celle de Mopti, ce statut leur a permis de bénéficier d'une formation (mars 2007). A l'issue de cette formation, les participants ont reçu des attestations.

Mais l'obtention de ces diplômes ne justifie pas des compétences des participants car il n'y a pas d'évaluation individuelle, cela signifie juste qu'ils ont été présents lors de la prestation.

Actuellement, si les touristes leur demande des justificatifs sur leurs compétences, le seul papier qu'ils peuvent montrer correspond à la carte de membre officiel de l'association des pinassiers, mais tous n'ont pas suivi la formation.

Il serait opportun d'évaluer le nombre de pinassier sur tout le Mali, et de mettre en place un système de formation similaire à celui des guides.

La région de Mopti pourrait servir de ville pilote car le tourisme fluvial est fortement développé dans le DIN. De plus, c'est dans cette région qu'est implantée la seule association des pinassiers.

<b>Formation</b>	<b>Atout</b>	<b>Faiblesse</b>	<b>Opportunité</b>	<b>Menace</b>
<b>Formation Mars 2007</b>	-Première formation, début de prise de conscience de la demande en formation -Fortes motivations des pinassiers	-Les femmes cuisinières n'ont pas assisté à la formation -Le nombre de place est limité a 60 pour 120 membres -C'est une formation informative et non formatrice -Il manque une évaluation finale pour savoir si les pinassiers ont tout assimilé -Pas d'implication de la part du ministère de la formation professionnelle	- Le résultat sera des meilleures prestations pour les touristes et donc une augmentation de la demande touristique qui se traduira par une augmentation des revenus pour les pinassiers -Valorisation du delta	-Attention a bien séparer le métier de guide et celui de pinassier, bien clarifier la demande pour pas qu'il y ai de conflits entre les guides et les pinassiers

**Tableau 3: Synthèse de la formation**

### 3.2. Vers une formation continue

La mise en place d'une formation continue permettrait aux pinassiers de bénéficier de volume horaires plus importants pour chaque module et un meilleur apprentissage des techniques (exercices de secourisme, de sécurité..). Ce ne sera plus une simple formation informative mais une réelle formation formatrice avec une évaluation finale et la possibilité d'obtenir un diplôme. Cette formation permettrait également de valoriser le métier de pinassier et d'obtenir dans le futur une reconnaissance au niveau législatif. Le contenu de cette formation dépend de l'orientation que l'on veut donner au métier de pinassier soit capitaine-pinassier, soit guide-pinassier. Il n'existe pas de texte réglementaire qui définit le métier de pinassier, le choix des objectifs de la formation dépend des organisateurs.

Quelque soit l'orientation choisie, il est nécessaire de prendre en compte certains points :

- Le moment de la formation doit correspondre aux périodes creuses au niveau touristique : « Avril-Juillet » et « Octobre-novembre », sinon les pinassiers ne sont pas disponibles.

- Le besoin en alphabétisation est prioritaire, la solution la plus favorable pour l'apprentissage de langue serait les cours du soir.

- Il est indispensable de mettre en place un système d'évaluation pour obtenir les diplômes.

- Une remise à niveau annuelle ou biannuelle est nécessaire pour le maintien des connaissances et l'apprentissage des nouvelles méthodes (secourisme).

- Lors du module sur l'hygiène alimentaire, la présence des cuisinières est indispensable.

- Il serait important que le ministère de la formation professionnelle s'implique dans la mise en place pour la formation des pinassiers.

Voici une proposition schématique de formation qui permettrait dans un premier temps d'obtenir les compétences pour être capitaine-pinassier et dans un second temps celles de guide-pinassier. Ce schéma permet de distinguer le métier de pinassier et celui de guide tout en permettant de créer un lien entre les deux professions.

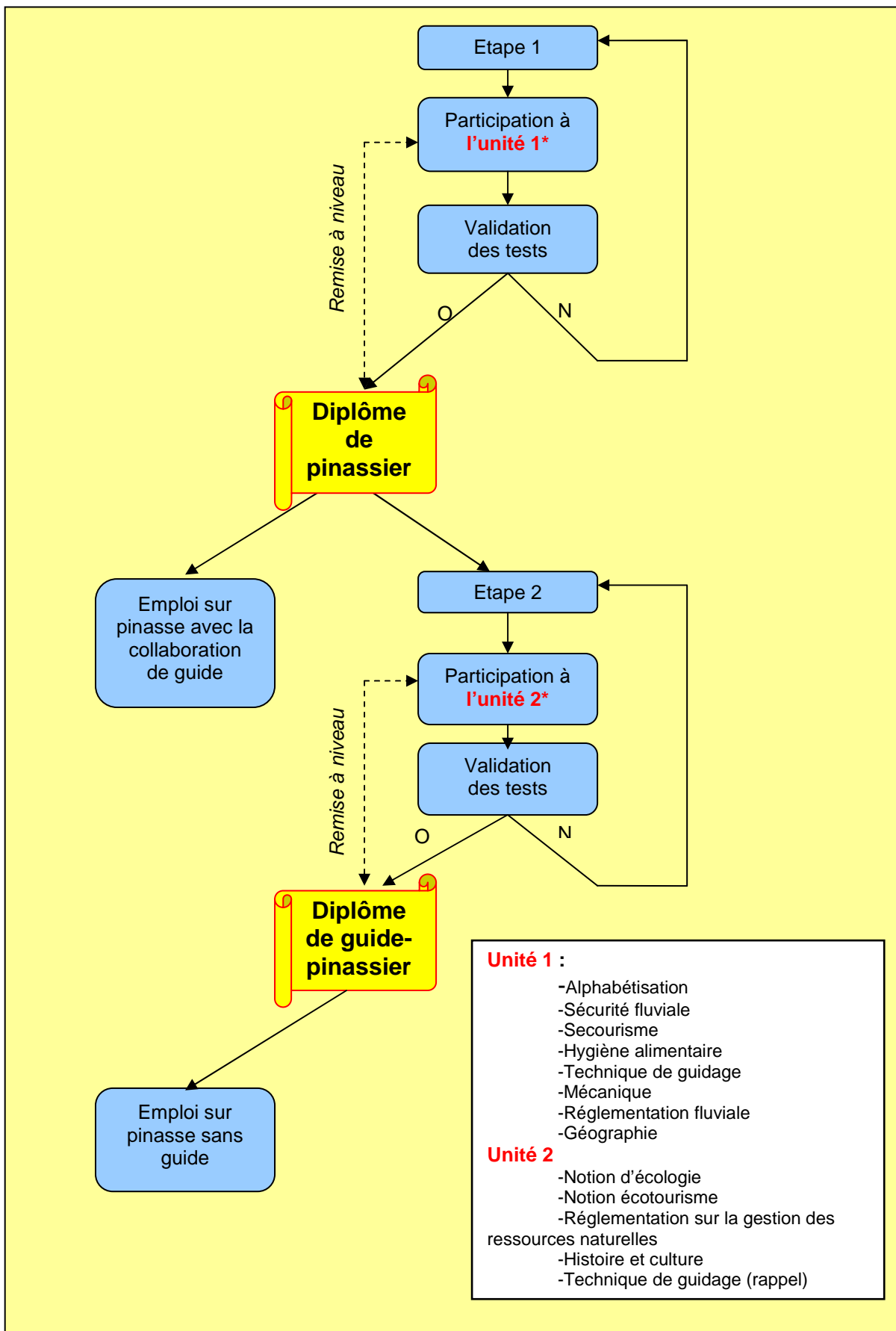


Figure 9: Schéma de l'élaboration des diplômes

La première étape correspond à la formation de capitaine pinassier. Les modules enseignés permettent aux pinassiers d'assurer la sécurité des touristes, d'un point de vue de la navigation (connaissance du matériel, connaissance des dangers du fleuve..) mais également d'un point de vue humain (connaissance du comportement à avoir face aux touristes, apprentissage des premiers gestes de secours). A la fin de la formation, les candidats passent une évaluation théorique et pratique pour contrôler leur niveau. S'ils ne valident pas leurs examens ils peuvent recommencer l'année d'après, s'ils réussissent, ils obtiennent leur diplôme qui les autorise à naviguer sur le fleuve avec des touristes mais en compagnie d'un guide. Une remise à niveau sera effectuée régulièrement pour maintenir les connaissances acquises.

Une fois ce diplôme validé, ils ont la possibilité de passer la formation de guide qui correspond sur le schéma à la deuxième étape. L'objectif du guide est de transmettre son savoir aux touristes, il est là pour accompagner les clients dans leur découverte du pays. Il doit également avoir conscience de la fragilité de l'environnement et de la nécessité de le préserver pour que le tourisme durable se mette en place.

A l'issue de la formation, si les pinassiers valident leurs tests, ils obtiennent le titre de guide-pinassier, ce qui leur permet de donner des prestations aux touristes sans l'appui des guides. Ils travaillent en autonomie. La remise à niveau pour les guides doit elle aussi être régulière.

Ce modèle de formation permet de valoriser le métier de pinassier sans délaissé celui de guide. Ces deux professions sont fortement sollicitées dans le tourisme fluvial et une bonne collaboration entre les deux partenaires est essentielle. La décision de voyager avec simplement le pinassier ou bien avec la compagnie du guide reste à la charge du client (agence de voyage ou touristes indépendants).

## Conclusion

Ce travail avait pour objectif de faire un diagnostic sur le métier de pinassier à Mopti, en se focalisant plus particulièrement sur les liens qu'ils entretiennent avec les autres acteurs du tourisme.

Actuellement le métier de pinassier n'est pas reconnu au niveau législatif ce qui engendre des conflits de responsabilité avec les guides et les agences de voyages. Le problème majeur se situe dans la responsabilité et le rôle exact du pinassier lors des parcours touristiques sur le fleuve.

En effet il existe deux orientations possibles pour le rôle du pinassier soit il est guide-pinassier soit il est capitaine-pinassier. C'est au ministère du tourisme de définir les responsabilités du pinassier et celle du guide. Suivant la direction choisie, les formations posséderont des modules différents.

Pour le moment, aucun des deux axes n'est privilégié. Le modèle de formation proposé doit permettre aux candidats d'obtenir dans un premier temps les compétences nécessaires pour être un capitaine pinassier puis dans un second temps, s'ils le souhaitent ils peuvent poursuivre la formation pour être guide-pinassier. Ce modèle de formation permet de réaliser un lien entre ces deux professions qui travaillent ensemble dans le domaine du tourisme.

Il est important pour l'avenir du tourisme fluvial au Mali que le ministère de l'artisanat et du tourisme et celui de la formation professionnelle reconnaissent le métier de pinassier au niveau législatif. Ainsi, par la suite, la mise en place d'une formation professionnelle pourra être établie et mieux répondre aux besoins des pinassiers et des guides.

## Bibliographie

### Rapport d'étude/de master/de thèses

Kindo A, 2007 rapport technique et financier d'exécution du projet formation des capitaines guides de pinasses de Mopti et du séminaire sur l'écotourisme au Mande. Ministère de l'artisanat et du tourisme, 29p

2004 *Tourisme solidaire et développement durable* les éditions du Gret Paris 120p dossier thématique

Reynaud L, 2002-03 Letourisme à Mopti Mémoire de maitrise de géographie univ de provence 216p

### Livre

2007-08 ; *la petit futé Mali* Nouvelles édition de l'université, Paris, 328p

1980 *Atlas du Mali* les éditions J.A aux éditions du Jaguar, Paris 2<sup>ème</sup> édition 2001, 81p

## Table des matières

Introduction.....	4
<b>1 CONTEXTE.....</b>	<b>5</b>
1.1. PRESENTATION DU MALI ET DU DELTA INTERIEUR DU FLEUVE NIGER.....	5
1.1.1. <i>Le Mali</i> .....	5
1.1.2. <i>Le Delta Intérieur du Niger (DIN)</i> .....	5
1.2. PRESENTATION DE L'ASSEMBLEE REGIONALE, DE LA COOPERATION DECENTRALISEE, DU PROJET « FACILITES EAU » UNESCO.....	8
1.3. LE TOURISME AU MALI ET DANS LA REGION DE MOPTI.....	9
1.3.1. <i>Définition</i> .....	9
1.3.2. <i>Tourisme au Mali</i> .....	10
1.4. LE TOURISME FLUVIAL.....	11
1.5. LE METIER DE PINASSIER.....	13
1.5.1. <i>La pinasse</i> .....	13
1.5.2. <i>L'équipage</i> .....	13
1.5.3. <i>Le déroulement</i> .....	13
<b>2 METHODOLOGIE.....</b>	<b>14</b>
2.1. ENQUETE DE TERRAIN.....	14
2.1.1. <i>Entretiens avec les pinassiers</i> .....	14
Présentation de l'Association des Pinassiers Touristique de Mopti( APTM).....	14
2.1.2. <i>Entretien avec les autres acteurs</i> .....	15
Association des guides de Mopti :.....	15
OMATHO:.....	15
Association des Agences de voyage.....	15
2.2. SYNTHESE DES FORMATIONS DEJA REALISEES.....	16
<b>3 RESULTATS.....</b>	<b>18</b>
3.1. RESULTATS PRELIMINAIRES.....	18
3.1.1. <i>Résultats des enquêtes des pinassiers (voir annexes2-3)</i> .....	18
-le fonctionnement.....	18
-les problèmes.....	18
-les besoins.....	19
3.1.2. <i>Résultats des enquêtes des autres acteurs</i> .....	19
3.1.3. <i>Tableau atout faiblesse de la formation</i> .....	24
3.2. VERS UNE FORMATION CONTINUE.....	25
Conclusion.....	28



## Liste des figures et des tableaux

Figure 1: Localisation du mali .....	5
Figure 2: Localisation du Delta Intérieur du Niger .....	6
Figure 3: Sectorisation du delta intérieur .....	7
Figure 4: Présentation schématique du Projet Delta vivant 2008 .....	9
Figure 5: Répartition touristique au mali .....	10
Figure 6: Le tourisme au Mali.....	11
Figure 7: Itinéraire fluvial entre Mopti et Tombouctou .....	12
Figure 8: Schéma récapitulatif des différents acteurs lié au tourisme à Mopti .....	22
Figure 9: Schéma de l'élaboration des diplômes .....	26
Tableau 1: Synthèse des modules de la formation .....	17
Tableau 2: Synthèse des avis divergents .....	21
Tableau 3: Synthèse de la formation .....	24

## Liste des annexes

Annexe 1 Liste des conventions signée par le Mali .....	32
Annexe 2:Questionnaire pour les pinassiers .....	33
Annexe 3:Deuxième entretien avec les pinassiers .....	37
Annexe 4:Liste de recommandations donnée aux pinassiers .....	38

## Annexes

### *Sur le plan législatif et réglementaire*

Au plan international, le Mali a ratifié plusieurs conventions relatives à la conservation des ressources naturelles et biologiques. Il s'agit entre autres de :

- La Convention sur la Diversité Biologique;
- la Convention d'Alger sur la Conservation de la Nature et des Ressources Naturelles;
- la Convention de Ramsar relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau;
- la Convention Internationale sur le Commerce des Espèces menacées d'extinction (CITES);
- la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et national (Paris, 16 Novembre 1992);
- la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques;
- la Convention relative à la protection des espèces migratrices (Bonn, 23 Juin 1979);
- la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification, etc.

### **Annexe 1 Liste des conventions signée par le Mali**

## Annexe 2: Questionnaire pour les pinassiers

-en noir : Questions

-en rouge : réponses

### Questionnaire Pinassiers - Mopti

De quelle ethnie êtes-vous ?

Majoritairement des Bozo, Sonhrai, Bella, Bambara

Depuis quand êtes vous pinassier et comment êtes vous devenu pinassier ?

En générale c'est un héritage familial qui c'est transmis en famille, d autres en nombre plus faible sont devenus pinassiers face à la demande touristique

Avez-vous déjà transporté de la marchandise et est-ce que vous le faites encore ?

Avez-vous d'autres activités en dehors de la saison touristique ?

Dans le temps, les pinassiers transportaient des marchandises mais maintenant c'est chacun sont domaine d'activité, pendant la saison morte chacun cherche des petits boulots (gardien, vendeur...), certains travaillent dans la fabrique des pinasses au chantier naval de Mopti. Mais la saison creuse pose un réel problème pour l'emploi

Généralement, sur le bateau (pinasse), vous travaillez :

seul  en famille  entre amis  avec des collègues notion de la famille est très large !!

Combien avez-vous de bateaux (décrivez les) ? Sont-ils à vous ?

Le maximum est 5 bateaux, en générale ils ont une pinasse, certain loue les pinasses, les pris varient entre 40000-100000 fr suivant l'aménagement de la pinasse, toutes les pinasses sont amarré à Mopti

Qui sont les personnes que vous transportez, de quelles origines ?

Majoritaire des français ou européenne mais les touristes proviennent de tous les continents même certains d'Afrique

Transportez-vous de plus en plus de touristes ? Comment cela (le tourisme) évolue t'il ?

C'est une évolution en augmentation mais il y a des fluctuation suivant la politique et les échos qu'on les touristes de ces événements en particulier au Nord du Mali

Quelle est la durée de vos sorties en générale ?

Cela dépend de ce que veulent les touristes et de la saison, il faut prévoir un jour de plus si cela n'est pas la bonne saison pour la navigation

- 1 à 3h \_\_\_\_\_ Destinations : mopti Nombre par an : \_\_\_\_\_ A quelle époque : \_\_\_\_\_
- ½ journée \_\_\_\_\_ Destinations : campement mopti Nombre par an : \_\_\_\_\_ A quelle époque : \_\_\_\_\_
- 1 journée \_\_\_\_\_ Destinations : alentour mopti Nombre par an : \_\_\_\_\_ A quelle époque : \_\_\_\_\_
- 2 à 3 jours \_\_\_\_\_ Destinations : lac debo Nombre par an : \_\_\_\_\_ A quelle époque : \_\_\_\_\_
- 3 jours à 1 semaine \_\_\_\_\_ Destinations : tombouctou Nombre par an : \_\_\_\_\_ A quelle époque : \_\_\_\_\_
- > 1 semaine \_\_\_\_\_ Destinations : Niger Nombre par an : \_\_\_\_\_ A quelle époque : \_\_\_\_\_

Avez-vous des repères à partir desquels vous jugez le niveau d'eau *suffisant, insuffisant, trop important* pour naviguer ?  oui  oui partiellement  non, pas vraiment  non

**Pas vraiment repère visuelle à vue d'oeil**

Quelles sont les escales où vous vous arrêtez ? (Question qui permettra de connaître les escales à caractériser)

Cela dépend de la destination, certaines fois il n'y a pas d'escale prévu à l'avance d'autres fois on sait d'avance ou l'on va s'arrêter(exemple trajet Mopti tombouctou)

Pour quelles raisons avez-vous choisi ces escales ?

- Pour les choses que l'on peut y voir  Par ce que j'y ai de la famille  Pour affaires  Pas de raison particulière
- Autres raisons, précisez : Souvent le choix des camping est fonction des agences de tourisme ou de la sécurité des clients mais si le clients veut c'est possible mais ce est risquer, pour affaire pour achats suivant ce que veut acheter le client

Que faudrait-il trouver au niveau des escales, pour vous et pour les touristes ?

- Sanitaires, précisez
- Restauration, précisez
- Hébergement, précisez entrer dans les village si le client veut pas camper
- Patrimoine à visiter, précisez \_\_\_
- Autres, précisez raison familiale présentation de sa famille ou tourisme

Les escales et/ou les passages difficiles sont-ils aménagés ?  oui  non. Si Oui :

- pontons  anneaux pour attacher le bateau  balisage
- autres, précisez

**Problème de banc de sable et de chute de boue il faudrait aménager le port faire des escaliers rendre l'accès au port plus facile ainsi que l'assainissement il faudrait un siège et un stand pour accueillir les touristes**

Comment cela se passe t'il au niveau des escales, y a t'il un accueil, devez vous payer quelqu'un et pourquoi ?

**Il y a des taxes communales à payer mais souvent les taxes sont directement payer un chef du village**

Y a t'il des aménagements indispensables sans lesquels vous ne pourriez naviguer ?

Oui  Non Précisez : non

Quels aménagements souhaiteriez vous qu'il soit réalisé pour faciliter votre activité ?

Sans opinion **Pour le port et à konna également distinction des zones entre les différents usages femmes vaisselle tourisme marchandise...**

Que faudrait-il apporter comme aménagement au port de Mopti pour favoriser le tourisme ?

**Stand la demande a été faite mais il n'y a pas de réponse**

Qu'est ce qui gêne le plus dans votre activité ?  Sans opinion

**Les guides (les faux guide ou des guide qui se font passer pour des pinassiers et volent les clients), les agence disent que le fleuve n est pas praticable pdt une certaine c est faux et cela fait perdrent des clients et également un mésentente entre différents pinassiers**

Quelles solutions proposées vous ??

**Ne sait pas**

Est-ce qu'il y a des gens qui utilisent le fleuve et qui vous posent des problèmes ?

Oui  Oui, parfois  Non pas vraiment  Non.  Sans opinion Si oui, lesquels

**Oui les pêcheurs qui placent mal les filets et qui ne connaissent pas la législation le filet traverse entièrement le fleuve et du coup le filet ce met dans le moteur et ils demandent des frais de réparation**

Quels sont les règles de pêche ?

Y a-t-il des règles entre vous et sur le fleuve ?

**Oui mais qui ne sont pas respecter exemple l'emplacement des filet en profondeur, pas le droit de filmer les femmes nues...**

Y a-t-il des piroguiers qui ne respectent pas les règles ? Comment les faire respecter ?

**Oui si un pinassier ne respecte pas les règles, il a un avertissement, au bout de trois avertissements, il y a une suspension de deux mois s'il recommence est raillé de l'association**

Est-ce qu'il y a des gens qu'il faudrait contrôler de manière plus importante ?

Oui  Oui, parfois  Non pas vraiment  Non.  Sans opinion Si oui, lesquels

**Certain pinassiers qui sont en mal entente avec les autres**

Avec qui travaillez vous (dont les agences de voyage) ?

**Beaucoup d'agence au Mali mais également des pays voisins**

Qu'est ce que vous apporte l'association ?

**Elle défend les intérêts en fixant les prix et faire l assainissement du lieu d embarquement en bénéficiant des formations**

Est-ce que la ville de Mopti vous aide ?

Non !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Est-ce que l'OMATHO vous aide ?

Ouiiiiiiiii beaucoup de soutiens et permet de faire le lien entre les pinassiers, les agences de tourisme et les guides !!

Que devraient faire les politiques pour faciliter votre activité ?

Leurs boulots rester à l'écoute des pinassiers et promouvoir le tourisme fluvial

Quelles ont été les formations déjà réalisées ?

Celle de l'an dernier 2007

Quels sont vos besoins en matière de formation ? (hygiène et sécurité, techniques de guidage, secours...)

En premier l'alphabétisation avec des cours du soir, renforcer les formations déjà faites qui ont été trop courtes et tout le monde n'a pas pu participer et faire une formation spéciale pour les cuisinières

Qu'est-ce que vous considérez comme du patrimoine en général et que vous montrez aux touristes ?

La même vision que nous tout ce qu'il y a de l'histoire culturelle et naturelle

Participez-vous à des fêtes de village, à des festivals ou à tout autre type de fête avec votre bateau ?

Oui  Non

Si oui, lesquelles :

Oui tous les festivals sur le fleuve, festival du désert, du diafarabé, festival diamwari

### Annexe 3: Deuxième entretien avec les pinassiers

Combien de vos membres font également parti de l'association du chantier naval (construction de pinasse) ??

Seulement trois personnes font partie des deux associations

Vous nous aviez parlé lors de notre dernier entretien, de certains problèmes de mésentente entre les pinassiers, quel est vraiment le fond du problème et comment le régler ??

Certains membres de l'association sont analphabètes et ne comprennent pas les objectifs de l'association, ni leurs droits et leurs obligations. Ils partent en pinasse sans prévenir, en baissant les prix, ce qui engendre une mauvaise prestation par la suite (manque de carburant, itinéraire non respecté) et les clients viennent se plaindre ensuite à l'association.

Pour régler le problème il faudrait que des personnes autres que celles de l'association leurs expliquent que leurs attitudes nuis au tourisme (OMATHO, ARM, la brigade fluviale, la police, les députés.) Le fait d'avoir un entretien avec des autorités supérieures pourrait permettre de clarifier les objectifs.

A votre avis, quelle est votre place par rapport au guide sur la pinasse, où s'arrête le rôle de chacun ?

Le guide ne connaît pas le fleuve, lorsque les clients montent à bord de la pinasse, le seul responsable est le capitaine. Avant de partir le pinassier, le guide et les touristes se mettent d'accord sur l'itinéraire, le guide peut proposer un trajet mais c'est le pinassier qui apporte les modifications car c'est lui qui connaît les endroits et les risques du fleuve.

Certains guides sont des menteurs ils ne connaissent pas le fleuve donc ils inventent des noms de village ou de plante, c'est pourquoi il est essentiel que chacun respecte le savoir de l'autre et dans la pinasse c'est le capitaine qui a le savoir. Cependant le guide peut servir d'interprète lorsque les clients ne parlent pas français.

Combien de membres de l'association ne sont pas allés à l'école et pour ceux qui y sont allés à quels niveaux se sont-ils arrêtés ??

Sur les 120 membres de l'association, seul trois sont allés à l'école (niveau 9,6 et 4<sup>ème</sup>), pour les autres certains sont allés à l'école coranique.

Vos cuisinières sont-elles intégrées à l'association ? Combien sont-elles ?

Oui elles sont intégrées dans l'association, elles sont 19. Mais aucune n'a participé à la formation l'année dernière. Cette année nous allons essayer que certaines participent.

De quelles villes proviennent les membres de l'association ?? A votre connaissance existe-il d'autres associations de pinassier au Mali ??

Tous les membres sont des mopticiens, certains viennent de loin pour faire partie de l'association (Toubouctou) mais nous les incitons à créer leur propre association dans leur ville. Pour le moment il n'existe pas d'autres associations de pinassier.

Comment fonctionnent le fond de caisse de l'association, y a-t-il des cotisations ? Recevez-vous des aides ?

Au début, l'association avait demandé une cotisation annuelle, mais les membres disaient tout le temps qu'ils ne pouvaient pas payer. Donc un nouveau système a été mis en place pour la nouvelle saison, à chaque voyage, le pinassier doit reverser une part

Pour un voyage jusqu'à Gao, la participation est de 5000fr  
Touboutou=2500  
Lac Débo=2000  
Konna 1500  
Une nuit aux alentours de Mopti=1000

Travaillez –vous avec les hôteliers ?

Si un client demande à faire de la pinasse aux hôteliers, il se fait souvent avoir car les réceptionnistes connaissent forcément des faux pinassiers ou même des vrais pinassiers mais ils récupèrent une part et donc le touriste paye plus cher.

D'autres réceptionnistes font le lien ils vont chercher un pinassier mais ils ne s'occupent pas de la prestation donnée.

Vous nous aviez parlé de vos besoins en formations pouvez vous nous préciser, pour vous lesquels des modules sont les plus importants ??

Le module le plus important est l'alphabétisation, ensuite la sécurité puis l'hygiène.

#### **Annexe 4: Liste de recommandations donnée aux pinassiers**

Liste de recommandations nécessaires à la sécurité

- 1) Connaître systématiquement les contacts des unités de la gendarmerie fluviale ex : Bureau de Mopti tel : 2430.051, protection civile Mopti 2421.132 etc.
- 2) Connaître l'environnement et les caractéristiques des sites de bivouacs le long du parcours fluvial.
- 3) D'éviter autant que possible les navigations nocturnes ; surtout en zone lacustre.
- 4) D'éviter de se rapprocher de certains animaux aquatiques. Ex : hippopotame dans le cas notamment des prises d'image.
- 5) Etre permanentement en contact avec ses bases arrières.
- 6) Eviter de consommer l'eau du fleuve comme boisson et pour la cuisine.
- 7) Connaître les phénomènes climatiques (tornades, sens du vent pluies) etc.
- 8) Eviter de dissimuler les traces ou indices en cas de naufrage ou d'accident.
- 9) Connaître et mettre en œuvre les moyens de déclenchement des services de secours et l'organisation d'une évacuation (recherche d'un médecin ou d'un infirmier. Cela suppose que le pinassier doit bien connaître le secteur de manière à aller plus vite vers le bon poste de secours.
- 10) Déterminer un emplacement du bivouac en fonction des critères de sécurité et d'efficacité.
- 11) Connaître la physiologie liée aux activités du tourisme : la chaleur, le soleil, la déshydratation, les piqûres d'insectes, les morsures d'animaux.

Ces recommandations constituent le référentiel de compétences requises pour les pinassiers touristique dans le cadre de l'exercice de leur fonction.